

Le Mag

de la CdC

Communauté de Communes des Sources de l'Orne

N°6

SEPTEMBRE 2019



LE TERRITOIRE EN QUESTIONS ÉCHANGES, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Tourisme : Des outils pour promouvoir le territoire

Environnement : L'assainissement des eaux usées

La Fabrique 61 à Almenêches

Kate Blanchet, une galloise à Médavy



Sources de l'Orne
communauté de communes

RAM : Maïwenn Jugé prend... le relais



Après plusieurs mois de pause, le service du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) reprend avec l'arrivée de Maïwenn Jugé, 22 ans, originaire de Loire-Atlantique. Détentrice du diplôme d'État de Conseillère en Économie Sociale Familiale et une expérience de gestion d'un RAM dans la Sarthe, Maïwenn poursuivra le travail initié par Marion Lemaître.

Itinérance des ateliers sur les communes de la CdC à bord du fameux fourgon jaune, mais aussi reprise de contact avec les partenaires (médiathèques de Sées et Mortrée, cinéma, MARPA...) et les assistantes maternelles sont au programme de cette rentrée.

Contact : 06 79 74 14 30 / ram-sdlo@orange.fr

 « RAM itinérant »

École Yvonne Sillière de Mortrée : les travaux vont bon train



Les menuiseries sont posées...

Les plâtres de l'étage, ainsi que les menuiseries extérieures, sont d'ores et déjà réalisés.

Après une interruption estivale de 3 semaines, le chantier a repris fin août pour la mise en place de l'ossature bois des extensions.

Gageons que les élèves et les enseignants pourront prendre possession comme prévu des nouveaux bâtiments pour la rentrée de septembre 2020. Un outil tout neuf pour élèves et équipe éducative afin de pouvoir exercer dans les meilleures conditions possibles.



...la charpente montée

Depuis les vacances de février, ce chantier à 3 millions d'euros, dont 2 à la charge de la CdC, se poursuit en conformité avec le cahier des charges validé. Les opérations de démolition et de désamiantage ont été effectuées sans soucis, place cet été aux travaux de construction, qui feront prendre une forme plus concrète au projet architectural.

Fin juillet, la quasi-totalité de la maçonnerie de la première phase était achevée. Côté charpente et couverture, toutes les surfaces des classes primaires étaient terminées, tandis que le dessus de la salle de direction était en passe de l'être également.



Extension de la salle des enseignants



Bureau de direction et cage d'ascenseur

Édito

À l'heure où nombre de nos projets communautaires prennent forme, obtiennent des autorisations parfois longues à finaliser, la question des financements de l'État est toujours être la part incertaine, ou la mauvaise surprise...

Pour cette année : pas de participation financière pour le pôle de santé, la 3^e tranche de reconstruction de l'école de Mortrée ni la déchetterie de Sées.

En ce qui concerne le pôle de santé, alors que nous avons obtenu le permis de construire, que la Région et le Département ont confirmé leur participation financière, l'État, qui nous avait affirmé être conscient du besoin d'une offre de soins sur nos territoires s'est, je le redis, désengagé.

Il nous a donc fallu réagir et alerter les autres financeurs afin de défendre notre projet, et que nous toutes et tous, pour qui ce futur pôle rural est essentiel ne soient pas floués par ces revirements.

Ainsi va la vie d'une collectivité locale qui œuvre à ce qui doit être son seul guide, l'intérêt communautaire, mais qui se trouve de plus en plus démunie face à un pouvoir centralisé bien éloigné et peu à l'écoute des collectivités territoriales et de leurs besoins vitaux.

Les solutions de secours face à ces manques à gagner potentiels sont malheureusement bien souvent le recours aux impôts ou au fonds de concours des communes. Ces démarches sont toujours impopulaires, mal comprises et souvent insupportables par un nombre de plus en plus important de contribuables, dès lors que l'on ignore les difficultés rencontrées en interne par sa collectivité pour consolider le présent et préparer l'avenir.

Bonne lecture à tous.

Jean-Pierre Fontaine, Président de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Sommaire

- **En bref ...**
- **Cadre de vie :** Des rencontres autour du développement territorial
- **Tourisme :** Des outils pour promouvoir le territoire
- **Environnement :** L'assainissement des eaux usées
- **Initiatives :** La Fabrique 61
- **Gens d'ici :** Kate Blanchet, une galloise à Médavy

Magazine publié par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, 2 rue Loutreuil, 61500 Sées - Service communication : communication@cc-sourcesdelorne.fr • Directeur de la publication : Jean-Pierre Fontaine • Rédaction : David Sabre, Lisiane Bidard, Léonard Monnier, Marine Charruau • Crédits photos : CdC SO, pxhere, SMRTOM du Merlerault, CDHAT, Agence de l'eau •

Maquette / mise en page : David Sabre • Impression : Imprimerie Bémographic
Dépôt légal : septembre 2019 • ISSN 1776-9671 • Tirage : 6200 exemplaires
Reproduction, même partielle, interdite • Ne peut être vendu.



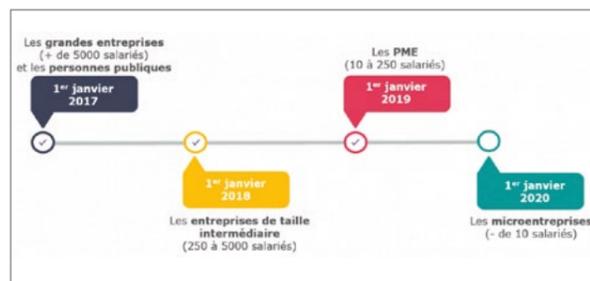


Une « toute petite section » à l'école Louis Forton

L'école primaire Louis Forton à Sées bénéficie de l'un des 13 dispositifs départementaux d'accueil spécifique pour les enfants de moins de trois ans. Néanmoins pas de concurrence avec les autres structures d'accueil de la Petite Enfance, les objectifs y sont spécifiques : on vise des apprentissages dans le domaine du langage, de la motricité, de l'éveil au monde environnant à travers une pédagogie qui repose sur le jeu, l'action, l'expérimentation. C'est une classe spécifiquement dédiée, avec mobilier et matériel adaptés pour les enfants de cet âge. Les familles y sont les bienvenues.

Il est possible d'intégrer le dispositif à partir de 2 ans, à n'importe quel moment de l'année, les horaires d'arrivée et de sortie peuvent être assouplis. Ce dispositif est accessible à tous les enfants de la CdC, qui réintégreront ensuite leur école de secteur pour la Petite Section.

Renseignements auprès de M^{me} Burgos : 02 33 27 82 52
E-mail : ce.0611145n@ac-caen.fr



Des factures dématérialisées

A partir du 1^{er} janvier 2020, toutes les entreprises (y compris celles de moins de 10 salariés), devront adresser leurs factures à la Communauté de Communes des Sources de l'Orne uniquement de façon dématérialisée via la solution technique mutualisée et gratuite Chorus Pro. C'est l'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique qui impose ce nouveau dispositif.

Le calendrier de mise en œuvre de cette obligation est progressif (voir graphique ci-dessus).

<https://communaute.chorus-pro.gouv.fr>



Deux maraîchers à la ferme bio

C'est un jeune couple de trentenaires, Tatiana Tirloy et Aurélien Collignon, qui vont démarrer prochainement leur activité à la ferme bio intercommunale.

Tatiana est directrice d'une agence d'intérim en insertion et Aurélien pratique actuellement le maraîchage sur sol vivant sur 2000m² de plein champ et 400m² de tunnel froid.

Ils vont pouvoir intégrer l'espace test créé par la Communauté de Communes en partenariat avec la SCOP Rhizome, et développer une activité maraîchère de proximité en agriculture biologique.

Les premiers aménagements auront lieu courant novembre avec la construction de serres entre autres tâches.



Un espace test agricole modèle

Les acteurs associés au développement de la ferme biologique intercommunale se sont rendus à Bretoncelles pour rencontrer des maraîchers et des élus locaux. Il s'agissait d'échanger sur le fonctionnement de leur exploitation afin d'en retirer le fruit de leur expérience. L'occasion également de visiter sur le terrain une réalisation concrète, et pour les élus de la CdC se faire une idée de ce à quoi pourrait ressembler le futur site de la ferme biologique de Boisville.



OPAH : un premier bilan

Lancée en décembre 2018, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mise en place par la CdC, connaît un bon démarrage.

Rappelons qu'elle permet aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs de bénéficier d'importantes aides pour financer des travaux d'économies d'énergie et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

À ce jour 105 porteurs de projets ont été informés, 22 dossiers ont été déposés et 150 000 € d'aides non remboursables ont été accordées.

Ce sont ainsi 340 000 € de travaux qui ont été réalisés, majoritairement effectués par des entreprises locales. Ce dispositif est donc bénéfique autant pour les habitants, qui voient le confort de leur logement amélioré, que pour l'artisanat local.

Pour bénéficier de ces aides, et avant d'engager vos travaux, contactez le CDHAT, l'opérateur mandaté, au 02 31 53 73 73.



On marche mieux à Sées rue Conté

La rue Conté fait peau neuve... en tout cas au niveau de ses trottoirs : 57 000 € ont été nécessaires pour refaire les trottoirs en enrobé, facilitant le cheminement sur cet axe notoirement fréquenté par les scolaires.

Un système d'écoulement des eaux pluviales est intégré à la structure, soit par un prolongement du réseau soit une reprise des traversées de trottoirs.

Enfin, devant l'entrée de l'école maternelle Louis Forton une écluse sécurisée a été aménagée : c'est un rétrécissement de la chaussée de chaque côté de la voie, comprenant des barrières de sécurité afin de garantir encore davantage une traversée sans danger des scolaires devant l'établissement.



Nouvelles consignes pour le tri sélectif

Des modifications ont été apportées cet été concernant le contenu des sacs et containers dédiés au tri sélectif en vue du recyclage.

Attention, ne sont concernées que les communes du secteur du SMRTOM du Merlerault (et non celles de l'ex CdC de Mortrée, qui dépendent du SITCOM d'Argentan).

Si les sacs et containers bleus destinés à recueillir papiers, cartons ou journaux restent inchangés, les sacs et containers jaunes voient la nature de leurs contenus élargie. En effet, outre les flacons et bouteilles plastiques, boîtes de conserve, canettes en métal et briques alimentaires, on peut désormais y ajouter les emballages plastiques comme les films, sachets, mais aussi les barquettes alimentaires, pots de yaourt, tubes dentifrice. La condition reste néanmoins de vider correctement ces contenants afin d'éviter les odeurs et faciliter leur recyclage.

Le jour de collecte des sacs de tri reste le mercredi matin. Rappelons qu'un tri bien effectué est la condition au recyclage !

Le dépôt d'un bulletin d'information dans les boîtes aux lettres est prévu par le SMRTOM du Merlerault, organisme en charge du traitement des déchets de la CdC. Informations : SMRTOM du Merlerault 02 33 39 79 94



Fin de travaux à S' Cervaix-du-Perron

Après la réalisation de la bande roulement (enrobé) faite par le Département, les travaux ont pu s'achever avec la réalisation d'écluses aux deux entrées de bourg, ainsi que la signalisation horizontale. Le montant total des travaux s'élève pour la CdC à 335 073 € TTC.

Cadre de vie

Diagnostic et rencontres autour du développement territorial

Juin et juillet ont été riches en enseignements sur les orientations qui vont définir notre territoire : PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et « Projet de Territoire », étroitement liés, livrent peu à peu des axes issus de réflexions d'élus, de techniciens, mais aussi des habitants, que la CdC entend associer à la démarche.

Un diagnostic du territoire comme premier jalon



Le cabinet d'urbanisme « Perspective », qui accompagne la CdC dans son projet de développement territorial a établi un diagnostic de territoire autour du PLUI en termes d'organisation du territoire, d'identités et d'évolution pour les 10 à 15 années à venir. Il est **consultable sur le site internet de la CdC (onglet PLUI)**. Il pose des constats et des questions pour l'avenir : l'évolution démographique, économique,

la structuration du territoire, à partir de tendances longues et d'autres récentes, et **précise les enjeux qui sont associés à ces problématiques**.

En terme d'identité, la trame écologique, les paysages et le patrimoine sont des atouts à préserver et à valoriser, **la transition écologique devra y tenir une place importante** (projets communautaires de ferme bio, ferme solaire, parc éolien participatif ou performance énergétique du bâti...).

Démographiquement, le territoire est vieillissant, il s'agira d'anticiper ces besoins spécifiques en terme de services et d'infrastructures. Le maintien ou l'accroissement de la population reste donc un enjeu également économique pour un centre urbain certes en déclin au profit de bourgs « complémentaires » dynamiques.

Et ensuite ?

La phase de concrétisation du diagnostic dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) débute en cette rentrée et pourrait être validé au premier trimestre 2020 par le Conseil Communautaire. Début mars, la traduction physique des orientations du PADD se concrétisera par un règlement : délimiter les secteurs naturels à protéger, les espaces agricoles, les zones constructibles, etc.



Des réunions publiques pour une co-construction du PLUI

C'est sur cette base de diagnostic que trois soirées de présentation aux habitants étaient organisées à Sées, Mortrée et Essay début juillet. L'occasion de s'approprier l'avenir du territoire par des échanges avec les techniciens et les élus. **La co-construction avec la population reste une étape importante du processus.**

Ont été évoqués pêle-mêle les inquiétudes en rapport avec le maintien de services de santé, les plans de zonage d'assainissement collectif, une extension de la voie verte, ou des interrogations quant à la constructibilité de parcelles. Petit rappel : **un « registre d'observations » est à disposition** des habitants dans chaque mairie de la CdC afin de rapporter des demandes particulières.



Ateliers sur le projet de territoire

Rassemblés dans cinq ateliers thématiques, élus, partenaires et techniciens ont été chargés de réfléchir à des scénarios de développement.

Les thématiques tournaient ainsi autour de cinq axes de travail : l'accès aux services publics, un développement autour de l'autonomie énergétique et alimentaire en préservant l'environnement, une co-construction de l'identité de la CdC, une stratégie économique, le fonctionnement de la collectivité et de la vie locale. Les groupes ont ensuite présenté une synthèse de leurs réflexions à l'assemblée.

Des priorités se sont dégagées parmi ces enjeux, un vote a permis de les hiérarchiser, afin de **clarifier les objectifs dans le projet de territoire**.

Il apparaît que les observations relevées rejoignent le principe du « territoire résilient » : un territoire adaptable pour faire face aux transformations et s'adapter au mieux dans son environnement physique, social et économique.

Économie, tourisme vert, filières durables, préservation de la biodiversité, de la ressource en eau ou le soutien à la mobilité sont des problématiques qui vont en particulier mobiliser les efforts sur les prochaines années.

La perception des énergies renouvelables par les habitants : les étudiants rapportent...

En partenariat avec l'IRD2 (Institut Régional du Développement Durable), des étudiants de DUT et de Sciences Politiques ont réalisé une enquête sur « la perception des énergies renouvelables et du territoire ». Ainsi pendant six mois jusqu'au printemps 2019, les étudiants ont interrogé des habitants, des acteurs associatifs ou des élus sur le terrain. L'objectif est de reconduire l'étude régulièrement pour mesurer l'évolution des représentations.

Leurs conclusions ont été présentées devant le Conseil Communautaire. Il en ressort que **dans 20 ans le territoire pourrait être recherché pour sa qualité de vie**. Reste selon Jean-Pierre Fontaine « à parvenir à rassembler les habitants autour de projets fédérateurs, renforcer le lien et dépasser l'individualisme ambiant. »



Tourisme

Des outils pour promouvoir les atouts du territoire

Plébiscité par les élus mais aussi par nombre d'habitants, soucieux d'une part de valoriser leur cadre de vie, mais également d'en faire un atout en termes d'attractivité et d'économie, le tourisme va devenir un enjeu d'importance pour la CdC. Il est ainsi primordial de faire évoluer nos outils afin de prendre le train d'un tourisme actuel et à terme en faire un véritable vecteur de développement.



« Le tourisme a évolué ces dernières années, et l'enjeu est bien de faire évoluer également nos outils afin de s'adapter aux tendances »

Un guide touristique intercommunal et thématique

3^e édition pour le guide touristique intercommunal, complètement revu en profondeur pour se mettre à la place du visiteur et faciliter son choix. Il ne s'agit plus de faire de catalogue, mais bien d'**agencer les atouts du territoire par thématiques et lieux d'intérêt** intégrés dans des circuits. Le tourisme a évolué ces dernières années, et l'enjeu est bien de faire évoluer également nos outils afin de s'adapter aux tendances et aux mentalités nouvelles. **Un visiteur, souvent de passage, a aujourd'hui moins de temps et souhaite pouvoir aller à l'essentiel facilement.** C'est un outil que les habitants peuvent bien évidemment s'approprier afin de **devenir les ambassadeurs de leur territoire** en le redécouvrant. Il est téléchargeable sur le site de la CdC et disponible dans les mairies.



Un travail en cohérence avec les orientations du projet de territoire

S'il est désormais intercommunal, l'office de tourisme ne se substitue pas aux initiatives des communes : la compétence s'intitule bien « promotion touristique et offices de tourisme ». Son rôle est davantage celui d'un **catalyseur de dynamiques, d'initiatives, mais dans le cadre d'une stratégie intercommunale** définie et adoptée en avril 2018.

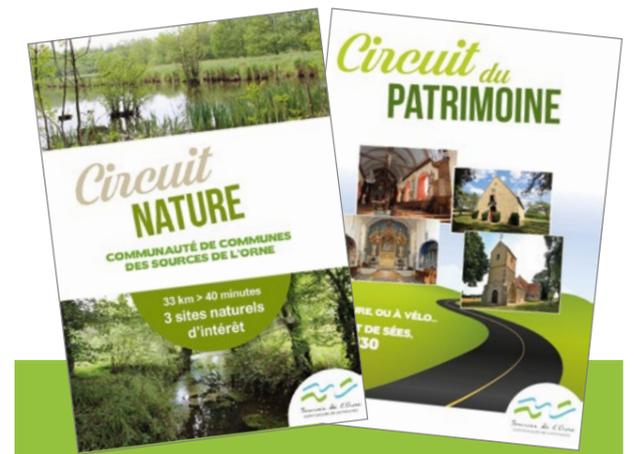
A cet égard, on notera l'importance que va prendre de plus en plus cette compétence au regard des conclusions de la journée d'ateliers autour du projet de territoire. Il apparaît que **le « développement du tourisme vert, du slow-tourisme » arrive en tête des priorités, en cohérence avec l'image d'un « territoire riche de sa qualité de vie »**, qui ressort de l'enquête menée par les étudiants de DUT/sciences Po en début d'année.

L'inventaire réalisé en 2017-18 a permis de cerner les potentialités touristiques, les lieux ouverts à la visite, et de les croiser avec les tendances et les nouvelles habitudes d'un tourisme actuel. Les circuits thématiques permettent de proposer un produit touristique en rassemblant de nombreux spots isolés pour lesquels les touristes ne se déplaceraient pas.

C'est une base sur laquelle travailler, développer un travail de réseau afin de **créer une véritable dynamique et « monter en gamme »** à l'échelle du département.



Un balisage aux normes FFR



Des circuits thématiques pour formaliser l'offre touristique

Croiser les atouts et toucher des « cibles » touristiques différentes, tel est un autre enjeu de la stratégie touristique : un circuit orienté « patrimoine » permet aux férus d'architecture religieuse de passer en revue une dizaine de petites églises et chapelles rurales.

Un second relie différents sites naturels (sources de l'Orne, tour de Boitron, étang du Perron) pour un parcours en famille, avec aires de pique-nique sur place.

Un site internet créé en 2018

Design épuré, adapté pour tablette et smartphone, c'est un outil actuel et mieux adapté aux tendances touristiques. L'intégralité de l'offre touristique y figure de manière structurée pour faciliter la recherche du visiteur, tandis que de nombreux documents sont disponibles en téléchargement. Un agenda permet de piocher des idées de sortie pour la famille. www.tourisme-sourcesdelorne.fr

La randonnée pédestre complémentaire du patrimoine

2018 était l'année du renouveau pour les circuits de randonnée sur la CdC. Des parcours de 6 à 15 km, balisés selon la charte de la Fédération Française de Randonnée et qui avaient fait l'objet de fiches topo-guide.

2019 voit **deux nouveaux circuits s'y ajouter, pour compléter l'offre de balades sur la forêt d'Écouves.**

L'une au départ de l'église du Bouillon pour passer entre chemins bocagers et revenir par la forêt, tandis que la seconde part du parc animalier (autre occasion de le mettre en valeur) pour une balade intégralement forestière de 12 km.

Ces circuits permettent en outre d'**intégrer des chemins classés au PDIPR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui n'étaient pas exploités de façon touristique.

Ils sont en téléchargement sur le site de l'office de tourisme dans l'onglet « nature ».

Environnement

L'indispensable assainissement des eaux usées

La compétence « environnement », couvre des domaines d'intervention très larges et transversaux à l'action de la collectivité. Outre le traitement des recyclables, c'est également celui de l'eau qui est en jeu : collecter, transporter et traiter les eaux usées avant de les restituer au milieu naturel.



La station de Médavy achevée au printemps

Dix communes disposent d'un système d'assainissement collectif des eaux usées sur leur territoire, desservant majoritairement les bourgs mais parfois étendus jusqu'à des lieux-dits proches : Almenêches, Chailloué, Essay, La Chapelle-près-Sées, Macé, Médavy, Montmerrei, Mortrée, Saint-Gervais-du-Perron et Sées.

Le reste du territoire est en zonage d'assainissement non-collectif, ce qui signifie que chaque bâtiment doit disposer de sa propre filière pour traiter les eaux usées qui y sont produites.

A partir des années 2000, des zonages d'assainissement ont été réalisés sur chaque commune pour déterminer sur quelles zones un assainissement collectif serait le plus judicieux, et sur quelles zones l'assainisse-

Changement de prestataire

Depuis le 1^{er} juillet et pour une durée de 5 ans, la société STGS est chargée de l'exploitation des 10 stations d'épuration et des 29 postes de refoulement de la Communauté de Communes.

Elle assure l'entretien courant et la maintenance régulière des ouvrages afin de garantir que les rejets d'eaux traitées au milieu naturel soient conformes à la réglementation.

Le service Assainissement de la Communauté de Communes conserve l'entretien et l'exploitation des réseaux de collecte. C'est toujours à lui qu'il faut s'adresser en cas de mauvais écoulement ou de débordement sur le réseau.

ment non-collectif restait la solution la plus adaptée. Pour cela, les critères techniques (les contraintes imposent-elles l'une ou l'autre solution ?) et économiques (quelle solution est globalement la moins chère pour les usagers ?) ont été pris en compte. Cette année, avec la fin des travaux de création du système d'assainissement de Médavy et l'extension du réseau d'assainissement de Mortrée jusqu'à Bonain, toutes les zones d'assainissement collectif prévues dans les différents zonages se trouvent desservies.

Aucune création ou extension de réseau d'assainissement n'est plus prévue par la Communauté de Communes, qui va maintenant se concentrer sur les travaux de réhabilitations des ouvrages existants.

La tarification

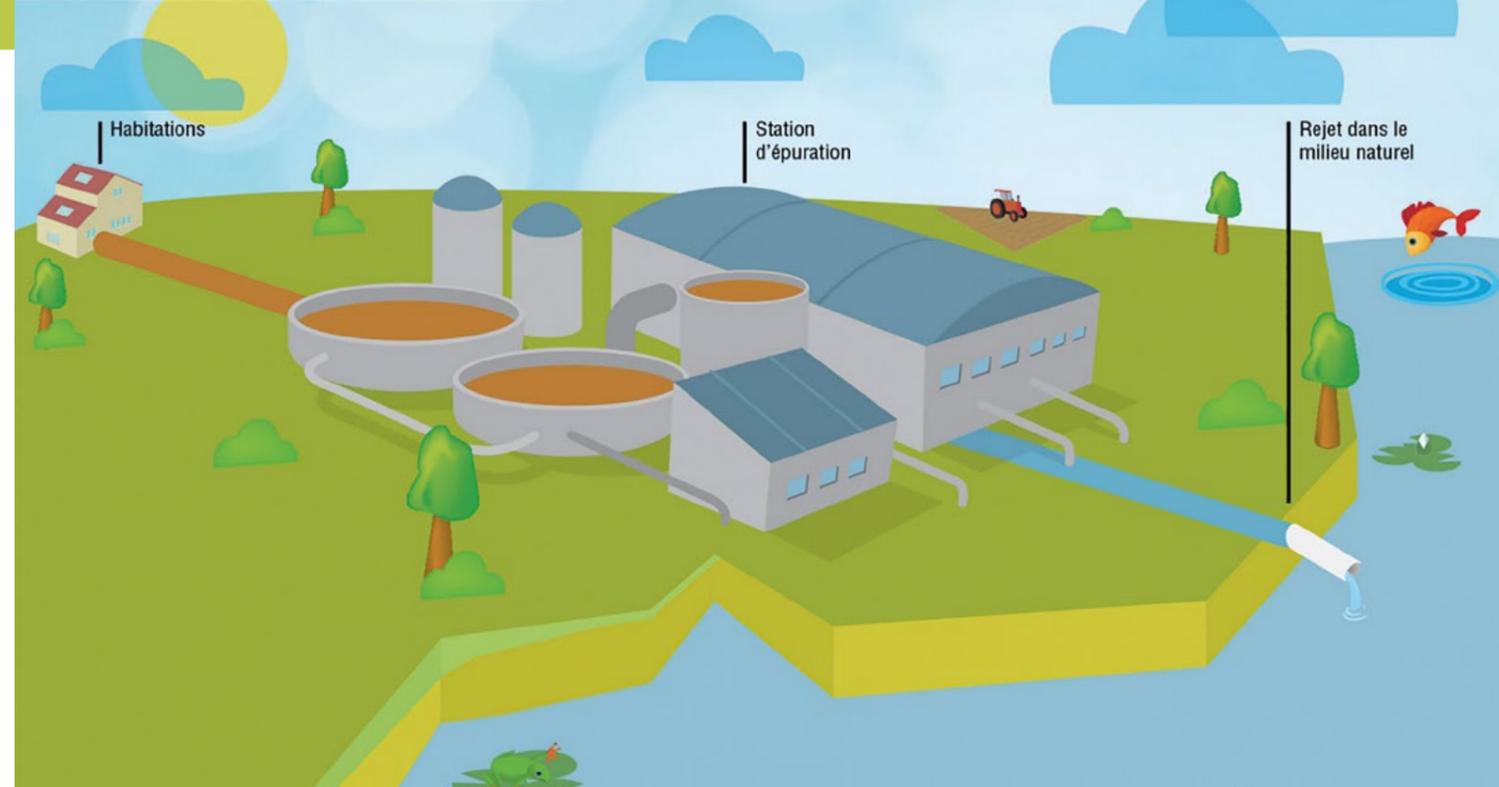
Le service Assainissement Collectif est financé uniquement par la redevance assainissement des usagers du service. C'est un budget annexe de la CdC. Cette redevance est composée de deux parts, dont le tarif est révisé annuellement : une part fixe, l'abonnement annuel au service, et une part variable, selon la consommation en m³ de l'utilisateur.

Concrètement, ces revenus servent à financer :

- Les dépenses de fonctionnement du service (rémunération du personnel et des prestataires intervenant sur les ouvrages)
- Les dépenses d'investissement : travaux de création, d'extension et de renouvellement des ouvrages, qui peuvent aussi être partiellement financés par les subventions d'organismes publics (Agence de l'Eau, Conseil Départemental), et renouvellement de matériels et d'équipements (pompes, moteurs, ...)

D'autre part, la facture d'assainissement comprend une part « modernisation des réseaux de collecte » reversée à l'Agence de l'Eau, qui représente en moyenne 5 à 7% de la facture totale.

Les redevances collectées par l'Agence de l'Eau sont ensuite majoritairement redistribuées sous forme de subventions pour des travaux et actions contribuant à la protection de l'eau et des milieux aquatiques.



Le petit cycle de l'eau :

Le « petit » cycle de l'eau, appelé ainsi pour le distinguer du « grand » cycle naturel de l'eau, désigne le cycle de l'eau utilisé par les activités de l'Homme, de son prélèvement jusqu'à son rejet.

L'eau est d'abord prélevée au milieu naturel. Parfois prélevée sur des cours d'eau ou des retenues d'eau, elle est sur le territoire de la Communauté de Communes uniquement captée par le pompage de nappes souterraines.

Elle subit ensuite systématiquement un traitement de potabilisation, plus ou moins poussé selon la provenance et les caractéristiques de l'eau, mais qui comprend au minimum une désinfection.

L'eau ainsi rendue potable est ensuite distribuée jusqu'au robinet de l'utilisateur via un réseau de canalisations maillant tout le territoire.

Dans le cadre de l'assainissement collectif, les eaux usées de chaque bâtiment sont rejetées dans un réseau de collecte les acheminant jusqu'à une station d'épuration, où elles sont traitées avant d'être rejetées dans un cours d'eau en milieu naturel.

Le petit cycle de l'eau n'est donc pas un cycle fermé. Il peut être divisé en deux étapes, avant et après son utilisation, disposant chacune d'infrastructures distinctes permettant de préserver aussi bien la santé du consommateur que l'état du milieu naturel.

Comment ça marche une station d'épuration ?

Attention à ce que vous rejetez dans le réseau !

Les lingettes sont souvent vendues comme biodégradables... mais sur une période longue ! Contrairement au papier hygiénique, elles n'ont pas le temps de se désagréger dans le réseau jusqu'à la station d'épuration, et bouchent régulièrement les canalisations ou les pompes de refoulement du réseau, pouvant provoquer des débordements d'eaux usées jusqu'à chez vous.

On retrouve aussi beaucoup de coton-tiges sur les stations d'épuration. Non biodégradables et trop petits pour être arrêtés par les filtres, ils risquent de traverser toute la filière de traitement et être rejetés en milieu naturel.

La Communauté de Communes dispose de plusieurs types de stations d'épuration : « boues activées », « biodisques », « filtres plantés de roseaux ».

Si la technique diffère, le principe d'épuration reste le même : les eaux usées sont mises en contact avec des micro-organismes en suspension dans l'eau ou accrochés à un support (un disque, du sable...), qui se nourrissent d'oxygène... et de la pollution présente dans les eaux usées !

Les micro-organismes s'amassent en boues, que l'on sépare de l'eau afin d'achever son épuration.

Attention, une eau épurée n'est pas une eau potable ! Le traitement a seulement pour but d'éliminer la pollution afin que les eaux puissent être rejetées au milieu naturel sans dégrader celui-ci.

Plus d'informations sur le site internet de la CdC : www.cdc-sourcesdelorne.fr > services et équipements

INITIATIVES



L'équipe de La Fabrique, de gauche à droite : Jérôme Kaplan, Véronique Uguen Baria, Anne Kaplan, Florence Sineux, Jean-François Lefevre, Jean-François Sineux, Kevin Labbé et Marie-Emmanuelle Leriche

La Fabrique des sources de l'Orne : bienvenue à l'âge du faire...

Faire, et plutôt ensemble que seul chez soi, c'est l'idée derrière l'association « La fabrique des sources de l'Orne », qui vient de débiter ses activités dans l'ancienne école communale d'Almenêches, et se veut comme un outil solidaire.

Comme un passage de relais

« L'idée de départ vient d'un groupe d'amis un peu bricoleurs, suite au constat de la **fermeture de l'école municipale** en janvier 2019 et d'un bâtiment voué à l'abandon, **faire de ce lieu quelque chose de vivant.**

Mais également une envie de l'animer en fédérant les envies des habitants, de tous âges, de tous milieux, autour d'ateliers participatifs, afin de **renouer avec une vie locale rurale** qui existait jusque dans les années 1980, avec de vrais lieux de vie. La chance d'Almenêches est sa situation au carrefour de cinq routes, des commerces et une dynamique locale », explique Anne Kaplan la présidente.

Pourquoi « la fabrique » ? Un nom pour « faire »... un mot véritablement au cœur du projet. A la différence du côté technique des fab-labs, la fabrique a davantage **l'humain comme base.** « Des sources de l'Orne » car l'association a la volonté de s'ancrer dans le territoire de la communauté de communes.

Profitant de la fête communale, la journée du 4 août a été dédiée à une (re)découverte des lieux par le public, où certains revenaient d'ailleurs dans leur ancienne école. Les bénévoles ont voulu présenter pour cette occasion différentes réalisations (travaux de broderie, artisanat recyclé...) pour susciter l'intérêt et l'envie d'adhérer au projet.

Les inscriptions concrètes ont été prises début septembre, autour de personnes souhaitant gérer un atelier, une activité, sans pour autant être ultra qualifié ni diplômé : il n'y a pas de professeur !

L'association souhaitait ouvrir au plus vite afin de passer de l'idée à l'action concrète, même progressive. Il est toujours possible de venir faire part d'idées d'animation d'ateliers, ou de s'inscrire à ceux existants.



La présidente Anne Kaplan

Déjà quelques idées d'ateliers...

Avec l'aide de volontaires disponibles, qui ont des envies de développer des activités, prodiguer des conseils au sein d'ateliers partagés, chacun pourra venir avec un projet personnel ou collectif (confection de rideaux, réparation d'une moto, de machines à coudre...). Il ne s'agit pas forcément de faire de l'art, mais simplement de partager des savoir-faire. Par exemple le bricolage n'est pas réservé aux hommes ni la couture aux femmes : c'est l'occasion d'apprendre du savoir-faire des autres. Un **atelier collectif de réparation et de fabrication**, dans l'esprit de donner une deuxième vie aux objets, est envisagé, tout comme un autre « **couture, maille et textile** ».

D'autre part des activités « hors les murs » sont prévues : **randonnées** à pied ou à vélo, jardinage pour s'occuper de jardins que les propriétaires ne sont plus en capacité d'entretenir.

Est encore évoqué le souhait de **développer l'entraide** (administrative, accès à l'informatique, pratique des outils numériques...), toujours dans cette idée de partager les compétences et les expériences.

Un **espace médiathèque** / bibliothèque est d'ores et déjà ouvert en accès libre sur le principe de l'échange d'ouvrages. Les livres qui prennent la poussière dans vos placards sont les bienvenus pour venir y garnir les rayons !



Un outil « clés en main »

La fabrique propose d'être un outil au service de la population : des lieux (mis à disposition par la commune), que l'on s'engage à faire vivre, en « gérant » les envies de participer et les compétences à animer des activités partagées. Le bâtiment se personnalise peu à peu : le lettrage « la fabrique » sur la façade est une idée de l'artiste-peintre Jean-François Sineux, tandis que Kevin Labbé, le patron du restaurant Le Riviera a découpé et posé les lettres en bois. L'accès wifi à Internet est disponible dans tous les locaux.

L'esprit est celui d'une association à but non-lucratif sur la base du bénévolat, avec une dimension sociale d'entraide et de partage dans les domaines social, culturel et artistique.

Croiser les envies, les compétences et les disponibilités dans un lieu ouvert à tous, c'est ce qui déterminera le contenu et l'emploi du temps des ateliers.

Des événements ponctuels (concerts, projections, bals etc.) seront organisés par et pour les membres de La Fabrique.

La cotisation a été fixée à 20 € par an pour les adultes, 10 € pour les moins de 14 ans, plus éventuellement une participation aux frais pour financer certaines activités.

La récup' au cœur du projet

Tout ce qui peut être réutilisé en vue de l'équipement d'ateliers partagés est le bienvenu : matériaux, machines, outils, livres... il s'agira ensuite de transformer ces différents types de dons pour **leur donner une deuxième vie**, utilitaire ou artistique selon les savoir-faire ou les projets, personnels ou collectifs.

Par exemple, quelques ordinateurs provenant entre autre de l'ancienne école ont été donnés, à charge à l'association de monter un atelier pour les tester ou les remettre en état ; des livres ont permis d'ouvrir l'espace bibliothèque.

Une **sensibilisation à l'éco-responsabilité** se fait donc naturellement lors de la

mise en valeur des objets de récupération, quand on se rend compte de leur coût et par conséquent de l'importance du tri sélectif ou du ré-emploi.

La fabrique - des Sources de l'Orne - 61

19 rue aux Comtes, Almenêches
09 75 25 01 05 / contact@lafabrique61.org

En savoir plus :

www.lafabrique61.org ou 

GENS D'ICI

Kate Blanchet : une galloise à Médavy

Outre son jardin aux mille senteurs et aux mille saveurs, la journée « portes ouvertes » a attiré plusieurs centaines de curieux et devient un petit événement en soi. C'est avec un petit verre de sirop maison à base de fleur de sureau que Kate s'est livrée avec sourire et bonne humeur pour divulguer les dessous de ce projet... « so refreshing » !

Quel a été votre parcours pour arriver à Médavy ?

J'habite en France depuis 1991, juste après la naissance de ma fille aînée, et je suis originaire de l'extrême ouest du Pays de Galles (Fishguard), un lieu qui ressemble un peu à certains endroits de Bretagne : très rural, de toutes petites routes...

Qu'est-ce que vous appréciez ici ?

Je me suis installée ici à Médavy parce que je m'y sens bien, je me sens chez moi. C'est un endroit qui me rappelle mon enfance au Pays de Galles, avec beaucoup d'espace, de calme et de liberté. Je pense qu'on a la chance ici d'avoir encore cette possibilité d'errer en pleine nature, à la différence des villes de Grande-Bretagne.

Qu'est-ce qui vous a poussée à développer cette activité ?

Il y a 5 ou 6 ans, j'ai eu le besoin de changer de mon travail dans le milieu hospitalier, j'étais arrivée à saturation. Je voulais essayer de trouver une activité qui m'apporte davantage. Mes deux passions étant le jardinage et la cuisine le défi a été de marier les deux !

J'ai donc décidé de faire une formation (brevet professionnel de responsable d'exploitation) spécialisée dans la production de plantes aromatiques et de maraîchage.

La première année a été un peu difficile, le temps de la mise en route de ce projet de vie, mais aujourd'hui je n'ai pas l'impression de travailler, mais de décompresser !

Kate's kitchen garden, qu'est-ce que c'est ?

Il y a le magasin, où je vends les produits transformés du jardin. Je produis un peu de légumes, et je livre à 5 ou 6 personnes les légumes arrivés à matu-



La récolte des pastèques approche...

rité. Je transforme les surplus, en ce moment les concombres, et j'essaie de trouver ce que je peux en faire, comme des « pickles » pour des hamburgers. Cela a un côté « sorcellerie », de tester des recettes, des mélanges, et il faut tout de même une bonne connaissance des plantes !

Celles que l'on considère souvent comme de « mauvaises herbes » ont parfois des vertus gustatives insoupçonnées : on peut faire du vinaigre à partir de fleurs de sureau, du sirop, ou des gelées en ajout aux confitures.

Il n'y a pas de traitements chimiques, l'entretien prend donc beaucoup de temps, je pratique aussi le « bâchage » de façon limitée qui fait que la production est un peu aléatoire, surtout cette année. Un réseau commence à se tisser : si je manque de produit, je peux faire appel aux producteurs voisins, principalement pour les tomates. Par exemple le ketchup maison qui se vend bien en nécessite de grosses quantités.



« J'ai retrouvé ici un endroit qui me rappelle mon enfance au Pays de Galles »

C'est un jardin... extraordinaire ! Mille plantes aromatiques et médicinales à découvrir.

On sent une volonté d'ouverture chez vous...

J'ai commencé à proposer des portes ouvertes il y a 4 ans. Au début c'était littéralement une porte ouverte pour découvrir le jardin, puis ça a grandi peu à peu avec une visite du verger. Mais cette année le thème « l'esprit du terroir » a très bien marché avec la participation de musiciens, du restaurant « le bistrot de Fernand » (grands consommateurs du ketchup maison !), d'artisans, de producteurs locaux, d'activités...

J'estime la fréquentation entre 300 et 500 personnes. Un festival de produits maisons était proposé, et tout s'est vendu, en particulier les glaces, appréciées sous la forte chaleur ! C'était fatigant mais très encourageant pour la suite aussi par le fait que les habitants aient participé en nombre.



Affluence à la journée « l'esprit du terroir »

Quelle suite maintenant ?

C'est toujours le plaisir qui guide mon activité, même si ça commence à être difficile de gérer tout ce que j'ai lancé.

Je me rends compte que la journée portes ouvertes devient trop compliquée à chapeauter toute seule, et je suis en train de réfléchir à la création d'une association « l'esprit du terroir » pour être épaulée. Cela pourrait devenir un véritable événement annuel pérenne le premier dimanche de juillet, qui garderait cet esprit de rassembler ce qu'il y a d'authentique sur notre territoire. Car on peut trouver beaucoup d'authenticité sous différentes formes, ici, sans qu'on le sache vraiment !

Je pense qu'une association peut être la bonne formule également pour développer d'autres animations à partir de cette journée de juillet. Je me laisse l'été pour réfléchir et prendre une décision à l'automne.

Kate's kitchen garden

Médavy, lieu-dit « le repos »

06 83 55 62 99

En savoir plus :

www.kateskitchengarden.fr ou 

ALMENÊCHES
AUNOU-SUR-ORNE
BELFONDS
LA BELLIERE
BOISSEI-LA-LANDE
BOITRON
LE BOUILLON
BURSARD
LE CERCUEIL
CHAILLOUÉ *commune nouvelle*
LA CHAPELLE-PRÈS-SÉES
LE CHÂTEAU-D'ALMENÊCHES
ESSAY
LA FERRIERE-BÉCHET
FRANCHEVILLE
MACÉ
MÉDAVY
MONTMERREI
MORTRÉE *commune nouvelle*
NEAUPHE-SOUS-ESSAI
SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
SÉES
TANVILLE

MÉMO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2, rue Auguste Loutreuil 61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr

ASSAINISSEMENT

Léonard MONNIER
Technicien Assainissement collectif
et Eau potable
02 33 31 22 21 / 07 87 69 95 96
leonard.monnier@cc-sourcesdelorne.fr

Cédric LETORT
Technicien SPANC
02 33 26 31 16 / 06 72 53 25 93
spanc@cc-sourcesdelorne.fr

PETITE ENFANCE

Carine LECHAT : 02 33 32 22 27
petite-enfance-paysdesees@orange.fr

RAM

Maiwenn JUGÉ : 06 79 74 14 30
ram-sdlo@orange.fr

MARPA

Francette PAISANT : 02 33 12 97 54
marpa-dupays-demortree@orange.fr

Camille ROULLIER

Technicien Rivières et bassins versants
06 45 28 19 38
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

SERVICES TECHNIQUES

Régis ROLAND
Services techniques
06 78 83 67 35
st-dessourcesdelorne@orange.fr

Patrick TRONCHOT
Travaux et Voirie
02 33 28 28 31 / 06 87 11 71 72
patrick.tronchot@cc-sourcesdelorne.fr

OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DE L'ORNE

02 33 28 74 79
tourisme@cc-sourcesdelorne.fr